

CONCOURS DE PROFESSEUR(E) CERTIFIÉ(E)/PLP/CPE 2017



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Épreuves d'admission : du 07 juin au 05 juillet 2017
(selon discipline)

Résultats d'admission : le 10 juillet 2017 au plus tard sur
www.ac-grenoble.fr

Si vous êtes déclaré(e) admis(e) à un concours enseignant du 2nd degré,
vous serez simultanément informé(e) de votre académie d'affectation.

**SI ET SEULEMENT SI VOUS ETES AFFECTÉ(E) DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE,
VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT :**

**PROCÉDER À LA SAISIE DE VOS VŒUX
D'AFFECTATION POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE
DU 10 AU 12 JUILLET 2017 MIDI**

sur ORIANEE, via le site ac-grenoble.fr, icône « concours 2nd degré 2017 ».
Un SMS vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



CONSTITUER VOTRE DOSSIER

retrouvez toutes les modalités sur www.ac-grenoble.fr,
icône « concours 2nd degré 2017 »



**VOUS SEREZ AFFECTÉ(E) EN TANT QU'ENSEIGNANT(E) DU 2ND DEGRÉ OU
CONSEILLER(E) PRINCIPAL(E) D'ÉDUCATION À MI-TEMPS OU À TEMPS COMPLET**

selon la règle générale d'affectation des professeurs stagiaires, qui tient compte prioritairement :

- du rang de classement au concours,
- des vœux d'affectation,
- de la situation familiale.



**LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT
COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL**

LE 17 JUILLET 2017

Vous serez professeur(e) stagiaire à compter du 1^{er} septembre 2017.



**VOUS SEREZ INVITÉ(E) PAR COURRIER À PARTICIPER
AUX JOURNÉES D'ACCEUIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES**

Réservez ces dates !

LES 29 ET 30 AOÛT 2017

Si vous n'êtes pas admis au concours, vous perdez le bénéfice de l'admissibilité.